

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1663

présenté par
M. Christophe

ARTICLE 4

À la fin de l'alinéa 68, substituer au mot :

« intercommunalités »

les mots :

« groupements de communes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.